



odia
normanque

office de diffusion et d'information artistique

Rapport d'activité 2008

Sommaire

Rapport moral du président.....	3
Budget.....	4
Diffusion.....	5
Information.....	8
Communication.....	9
Conseil en aménagement de salles.....	10
Action territoriale.....	11
Formation.....	12
Vie Statutaire / Vie de l'ODIA Normandie.....	13
Bilan de la convention 2006-2008 et perspectives 2009-2011.....	14
Annexes.....	15

Rapport moral

Le rapport d'activité est un moment décisif dans la vie de l'ODIA Normandie : il permet de prendre le recul nécessaire pour analyser les données recueillies, assemblées, rapprochées à cet effet. C'est une étape essentielle vis-à-vis des partenaires publics, vis-à-vis de la profession. Ce bilan 2008 est d'autant plus important qu'il vient clore un cycle de trois ans, celui de la convention 2006-2008, la première qui ait réuni autour d'objectifs communs nos neuf partenaires publics : la Région Haute-Normandie, la Région Basse-Normandie, la DRAC Haute-Normandie, la DRAC Basse-Normandie et les départements de la Seine-Maritime, du Calvados, de la Manche, de l'Orne et de l'Eure.

Deux grandes lignes de force se dégagent.

Le bilan de cette année est inséparable de l'avancement du processus d'harmonisation des missions entre la Haute et la Basse-Normandie. En effet, la convention 2006-2008 liant l'ODIA Normandie à ses partenaires inscrit cette harmonisation comme l'un des enjeux majeurs de la période. L'année 2008, encore plus que les deux précédentes, aura été celle de la réflexion, des rencontres, des négociations, avec notamment l'organisation de deux comités de financeurs et deux conseils d'administration.

A l'heure d'écrire ces lignes, aucune décision globale n'est arrêtée. Le conseil en aménagement de salles commence à prendre forme en Basse-Normandie. C'est une satisfaction partagée. Cependant, rien n'est encore acquis en matière de formation continue, de création et d'animation de réseaux professionnels, si utiles à la qualification de notre secteur d'activités. Concernant la diffusion musicale, tout est encore à bâtir.

La vie statutaire s'est trouvée alourdie par ce travail de concertation autour de l'harmonisation des missions. C'est un temps utile, une charge de travail admissible, à condition d'avoir un terme proche.

Le second point saillant est celui de la poursuite de l'approfondissement du travail de l'Office et son ouverture vers de nouveaux partenaires, de nouvelles activités, de nouvelles pratiques :

- Dans le domaine de la formation, l'année 2008 aura été nécessaire pour que les discussions entre le CNFPT, l'AFDAS et l'Atelier 231 débouchent sur une convention quadripartite et l'organisation de formations en région qui débiteront à l'automne 2009.
- La politique de communication, totalement redéfinie, va se déployer progressivement au fil des mois qui viennent.
- L'ouverture à l'Europe se concrétisera elle aussi dans les mois et les années à venir.
- La signature de la charte qui lie l'ODIA Normandie à deux partenaires régionaux, l'OARA en Aquitaine et Réseau en scène en Languedoc-Roussillon, ainsi qu'à l'ONDA, acteur national, renforce les dispositifs d'aide à la diffusion offerts aux équipes normandes.
- Enfin, la réflexion sur l'évaluation artistique pratiquée par l'Office, débutée et menée dans le

cadre de son comité technique, constitue un travail essentiel qui touche à la gouvernance, à l'éthique de nos pratiques.

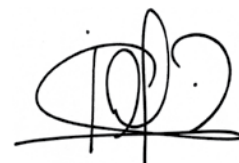
Impossible de ne pas intégrer à ce bilan un événement tout à fait exceptionnel : l'arrivée d'un chèque, un matin au courrier, signé d'une équipe artistique, en remboursement d'une aide accordée qui n'avait finalement plus raison d'être. La règle veut qu'en cas d'opération moins déficitaire que prévue, voire bénéficiaire, les aides puissent être diminuées et même supprimées, à l'examen du budget réalisé. C'est là tout l'intérêt du système, où chaque apport est utile à 100 %. Ce fonctionnement, spécifique à l'Office, en fait l'originalité et la pertinence. Ce fut le cas pour le Théâtre de l'Incrédule de Benjamin Lazar, avec les quinze représentations de *L'Autre Monde, ou Les États et Empires de la Lune* données au théâtre de l'Athénée à Paris en avril 2008. Indispensable au montage du projet et à la prise de risque financière conjointe de la compagnie et du théâtre, l'aide de l'ODIA Normandie, de 15 000 €, n'avait plus lieu d'être compte tenu du succès rencontré (public et professionnel) et des recettes de billetterie. Avec 6 015 spectateurs et 59 000 € de recettes, ce spectacle aura été le plus gros succès de la saison 2007-2008 du théâtre de l'Athénée.

Cette aide attribuée (50% d'avance versés avant les représentations), puis restituée, a pu être affectée à d'autres opérations.

Cette année aura également été marquée par l'arrivée de deux nouvelles personnes à l'ODIA Normandie : Katell Adam à l'information et à la communication ; Pierre-Yves Charlois à la diffusion musicale et au développement des réseaux européens. Ce renouvellement conséquent, qui représente 25 % de l'équipe, aurait pu fragiliser la structure. C'est tout le contraire qui s'est produit : continuité, consolidation et nouvelles orientations stratégiques sont les maîtres mots de l'action de l'Office, action toujours questionnée, évaluée, réfléchi collectivement et partagée dans ses objectifs avec les opérateurs de nos deux régions.

Signalons enfin la nouvelle présentation adoptée pour le rapport d'activité : plus claire, à la fois plus synthétique dans sa présentation écrite et plus complète dans ses annexes présentées désormais sous forme électronique.

En 2009, l'ODIA Normandie fête ses quinze ans. C'est l'occasion pour l'Office d'affirmer et de prouver sa maturité tout autant que sa capacité de renouvellement. Traits de caractère qui marqueront tous deux la nouvelle convention 2009-2011.



José Sagit,
président

Budget réalisé 2008

CHARGES	SOUTIEN A LA DIFFUSION	650 503 €
	Garanties financières	402 980 €
	Conseil et soutien individualisé	21 217 €
	Conseil et développement du réseau	2 354 €
	<i>Masse salariale chargée affectée au soutien à la diffusion</i>	223 952 €
	INFORMATION	65 570 €
	Internet et communication électronique	1 160 €
	Journées professionnelles	4 365 €
	Documentation et ouvrages	2 923 €
	<i>Masse salariale chargée affectée à l'information</i>	57 122 €
	Total activité	716 073 €
	FONCTIONNEMENT	204 283 €
	Dépenses de fonctionnement	92 659 €
<i>Masse salariale chargée affectée au fonctionnement</i>	111 624 €	
Total avant investissements	920 355 €	
CONSOMMATION DES FONDS PROPRES	16 000 €	
décaissements à financer	936 355 €	
Investissements informatiques financés par subventions d'investissement	8 610 €	
TOTAL GÉNÉRAL CHARGES	944 965 €	
PRODUITS	CONSEILS RÉGIONAUX	735 000 €
	Région Basse-Normandie	210 000 €
	Région Haute-Normandie	525 000 €
	MINISTÈRE DE LA CULTURE	143 000 €
	DRAC Basse-Normandie	61 000 €
	DRAC Haute-Normandie	82 000 €
	CONSEILS GÉNÉRAUX	111 000 €
	Département du Calvados	30 000 €
	Département de la Manche	30 000 €
	Département de l'Orne	20 000 €
	Département de la Seine-Maritime	21 000 €
	Département de l'Eure	10 000 €
	TOTAL SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	989 000 €
	Recettes propres (diffusion+information)	200 €
	TOTAL SUBVENTIONS EXPLOITATION + RECETTES PROPRES	989 200 €
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (matériel informatique)	8 610 €	
Financement par consommation des fonds propres	16 000 €	
TOTAL GÉNÉRAL PRODUITS encaissés	1 013 810 €	
RÉSULTAT Comptable	68 844 €	

L'activité (soutien à la diffusion + information) représente 78% des dépenses totales, soit 1 point de plus qu'en 2007. Les dépenses de fonctionnement sont à nouveau maîtrisées (22% des dépenses totales), conformément aux termes de la convention triennale, qui en fixait le taux maximum à 25%. L'excédent de 68 844 € s'explique essentiellement par un total d'aides distribuées moindre que celui inscrit

au budget prévisionnel. Annulations de spectacles et déficits définitifs plus réduits que prévus en sont la cause. Les sommes destinées aux aides à la diffusion, non utilisées en 2008, seront entièrement réaffectées au budget des aides 2009.

Diffusion

Globalement, le nombre des dossiers déposés reste stable par rapport à l'année précédente mais sa répartition a fluctué. Ainsi, le théâtre, la danse, les arts de la rue et le cirque comptent 14 dossiers supplémentaires en Haute-Normandie, 5 de moins en Basse-Normandie, et la musique connaît une diminution sensible avec 10 dossiers de moins. Cette baisse peut être expliquée en partie par la moindre sollicitation de l'orchestre de l'opéra de Rouen en 2008.

Si le nombre des dossiers acceptés a diminué (18 de moins qu'en 2007), le total des aides accordées et celui des aides versées ont augmenté.

2008 EN QUELQUES CHIFFRES

194 dossiers déposés

127 dossiers acceptés

402 980 € d'aides versés

Compte-tenu des annulations indépendantes de l'ODIA Normandie (la diffusion musicale se distingue avec six annulations pour un montant global de 33 800 €) ou des baisses d'aides par l'application du principe de réajustement de l'aide après constatation de déficits réalisés inférieurs aux prévisionnels, le montant réel des aides versées s'élève à 402 980 € (contre 386 242 € en 2007).

Ces diminutions du nombre de dossiers de demandes d'aides et d'aides acceptées peuvent être expliquées par des éléments liés à la politique de l'Office (resserrement du niveau d'exigence artistique, incitation à programmer des séries, soutiens financiers plus forts pour être plus conforme à la réalité économique et financière des projets), mais aussi par des éléments liés à l'économie (faiblesse relative des déficits liés à la fréquence des petites distributions) et au rythme de la création (programmation des créations 2008-2009 sur la seconde partie de la saison).

LES PARTENAIRES DE LA DIFFUSION

Les partenaires de la diffusion appartiennent à l'ensemble des réseaux de diffusion : centres chorégraphiques, scènes nationales et conventionnées, et essentiellement les théâtres de ville, services culturels, petites communes, et associations indépendantes ou animées par des bénévoles dans le cadre des réseaux de diffusion soutenus par les conseils généraux.

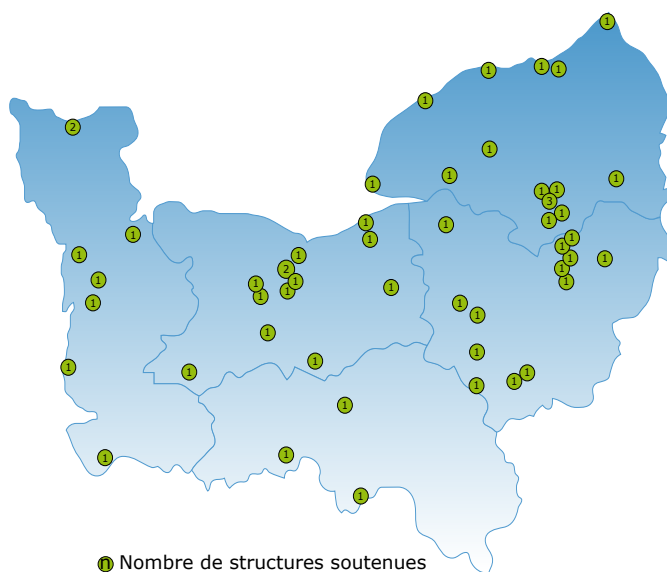
Pour le théâtre, la danse, les arts de la rue et le cirque en Haute-Normandie, 37 structures différentes totalisent 45 accueils. En Basse-Normandie, 25 structures pour 36 accueils.

Ont reçu les plus fortes aides en Haute-Normandie : les Rencontres en pays de Bray, la Chapelle Saint-Louis à Rouen, le Rayon vert à Saint-Valery-en-Caux, l'Éclat à Pont-Audemer, Juliobona à Lillebone.

En Basse-Normandie, l'Archipel de Granville, le Trident à Cherbourg et le théâtre de Lisieux ont été les lieux les plus aidés en 2008.

Des compagnonnages se confirment tant en Haute qu'en Basse-Normandie avec, pour chacun d'entre eux, des caractéristiques particulières : la scène nationale d'Alençon et la Chapelle Saint-Louis autour de propositions artistiques ambitieuses portées par de jeunes équipes, le Moulin à Louviers s'intéresse aux petites formes créées dans le cadre d'un premier projet, l'Association Diagonale dans le cadre du festival Région en Scène retient des spectacles dits « familiaux » déjà créés, et l'Espace Jean Vilar poursuit son engagement en direction du théâtre d'objets.

Structures de diffusion soutenues en 2008



Concernant la musique, 23 structures de diffusion, dont 7 en Basse-Normandie, ont reçu l'aide de l'ODIA Normandie pour l'accueil d'équipes musicales haut-normandes. Un tiers de ces structures sont des festivals.

22 concerts ont été donnés en Haute-Normandie. Le théâtre du Château à Eu et la ville de Fécamp sont les bénéficiaires les plus aidés.

En Basse-Normandie, 8 concerts ont été aidés. Le festival Viva Voce à Caen demeure un partenaire fidèle, à l'instar de la Renaissance à Mondeville ou du Septembre musical de l'Orne.

Le nombre de structures bas-normandes aidées en 2008 est le même qu'en 2007 et le nombre de concerts identique, à un près. Ces chiffres indiquent que les structures de diffusion bas-normandes se sont définitivement approprié ce dispositif pour étoffer leur programmation et bénéficier des aides de l'Office. Une situation se confirme : l'aide à la diffusion d'ensembles haut-normands en Basse-Normandie concurrence directement l'activité des ensembles bas-normands sur leur propre territoire.

L'AIDE À LA DIFFUSION EN RÉGION EN 2008

56 structures de diffusion

111 accueils

59 équipes artistiques

LES ÉQUIPES ARTISTIQUES

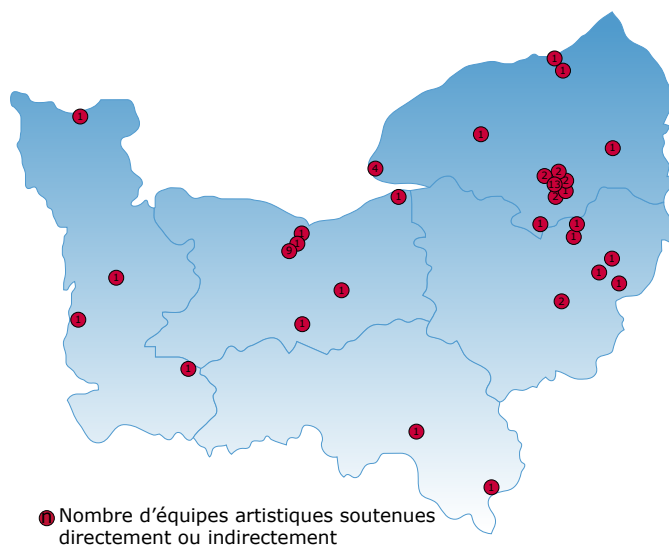
C'est une grande diversité qui prévaut, avec un total de 59 équipes artistiques aidées.

Pour le théâtre, la danse, les arts de la rue et le cirque en Haute-Normandie, 21 équipes différentes ont été accompagnées, avec un soutien affirmé pour trois d'entre elles : Cie étantdonné, la Piccola Familia et Akté.

En Basse-Normandie, ce sont également 21 équipes qui ont été aidées dans ces disciplines. L'année 2008 a été riche du suivi et de l'accompagnement, à des degrés divers, de projets de création réalisés pour le plus grand nombre au cours du premier trimestre 2009 : la compagnie Dodéka, le Panta Théâtre, le Théâtre du signe, le Théâtre des Furies, la Compagnie Itra, la Compagnie Anna Ventura, la Compagnie Par les Villages, le Théâtre Y'a Qu'a, la Compagnie La Maringotte, le Groupe Marcel Proust (fin 2009).

La présence de la danse dans les programmations semble être moins discrète. Ainsi, les compagnies Ecorpsabulle, Itra, Anna Ventura et le Centre chorégraphique national de Caen parviennent à nouer des liens avec quelques lieux normands : Argentan, Falaise, Lisieux, Louviers, Mondeville, Rouen. Les deux compagnies les plus aidées en 2008 sont la Compagnie Anna Ventura/Association D.K.D et le Groupe Rictus mené par David Bobée.

Équipes artistiques soutenues en 2008



17 ensembles musicaux haut-normands ont été soutenus en 2008, directement ou indirectement. Ils ont donné 50 concerts en région. Le Poème Harmonique a bénéficié de l'aide la plus élevée. Le soutien de l'Office au Poème Harmonique s'inscrit dans une stratégie de long terme d'aide à son implantation en Haute-Normandie. Pour rappel, il a bénéficié de 95 650 € depuis 2005. La Petite symphonie de Daniel Isoir, Tous Dehors et le Café Zimmermann sont les autres ensembles musicaux les plus aidés.

LA DIFFUSION NATIONALE ET INTERNATIONALE

La diffusion nationale et internationale et la mobilité artistique représentent 46% des aides totales versées. Il se confirme un contexte durable de demandes croissantes de la part des équipes pour présenter leur travail hors de la région normande. Cette diffusion hors-région représente 19 dossiers acceptés dont 6 bas-normands, 16 équipes dont 5 ensembles musicaux, et un total d'aides versées de 184 050 € : c'est une augmentation conséquente. Pour simple rappel, à nombre de dossiers égal, 116 275 € avaient été versés en 2007.

Pour le théâtre, la danse, les arts de la rue et le cirque en Haute-Normandie, les sorties de territoire représentent 8 dossiers et 6 équipes : le Théâtre de l'Incrédule et les compagnies Akté, étantdonné, Alias Victor, Le Nadir et Sylvain Groud.

Les productions extérieures de théâtre et danse de compagnies bas-normandes représentent 64 000 € d'aide à la diffusion et concernent : la Compagnie Anna Ventura, le Groupe Rictus, le Théâtre du Signe dans le cadre de son accueil au Cube, Centre de création numérique-Arc de Seine, et le Centre chorégraphique national de Caen lors de sa programmation au festival organisé par le Centre chorégraphique de Ouagadougou.

En musique, 5 ensembles ont été aidés à présenter leur travail hors de Normandie : Tous Dehors, Ludus Modalis, Café Zimmermann, David Chevallier et la Mauvaise réputation. Ils ont reçu 19 241 € et ont pu donner un total de 20 représentations.

Les sorties de territoire sont essentielles : elles permettent d'abord aux compagnies et aux ensembles de jouer dans des lieux stratégiques qui leur offrent l'opportunité d'accroître leur notoriété et de nouer des contacts pour le développement de leur carrière. C'est par exemple le cas de Tous Dehors qui a donné 7 représentations de sa *Flûte enchantée* au Théâtre Dunois à Paris, et de l'ensemble Ludus Modalis invité par le festival international de musique sacrée de l'Abbaye de Sylvanès. De même, la programmation réussie des compagnies Akté, Cie étantdonné ou Anna Ventura à Avignon a donné une impulsion très significative à leur notoriété et à leur diffusion. Ces sorties sont aussi l'occasion de parfaire leurs pratiques artistiques et administratives. Ce fut le cas du Café Zimmermann lors de sa tournée sud-américaine et de David Chevallier invité au festival Rocella en Italie.

LA DIFFUSION NATIONALE ET INTERNATIONALE

184 050 € d'aides versés

16 équipes artistiques

171 représentations

Diffusion

LE PAYSAGE MUSICAL

Afin de poursuivre l'action de l'ODIA Normandie en matière musicale dans les années à venir, il convient de procéder à une analyse des genres aidés en 2008.

Considérons quatre grandes catégories de répertoire :

- Musiques ancienne et baroque ;
- Musiques classique, romantique et postromantique ;
- Musiques « savante » des XXe et XXIe siècles ;
- « Nouvelles esthétiques » : les frontières entre genres sont souvent floues. S'agit-il de jazz ou de musique savante ? De théâtre musical ou de chanson ? L'ODIA Normandie a pour mission de soutenir le spectacle vivant sous toutes ses formes contemporaines et innovantes. C'est ce que nous qualifions ici de « nouvelles esthétiques musicales ».

Ceci posé, et si l'on s'en réfère aux demandes traitées par l'Office en 2008, on observe une nette prédominance de la diffusion des ensembles de musiques ancienne et baroque.

- Les aides versées au Poème Harmonique, au Café Zimmermann et aux ensembles Les Meslanges et Ludus Modalis représentent en effet plus du tiers de l'enveloppe « musique » distribuée (31 100 €), pour 19 concerts donnés dont 11 sur le territoire normand.
- Viennent en second lieu les répertoires classique, romantique et postromantique, représentés par l'orchestre de l'opéra de Rouen, la Petite symphonie et le Nouvel orchestre de chambre de Rouen. Ce sont 24 300 € d'aides versés et 11 concerts donnés en Normandie.
- Les musiques « savantes » des XXe et XXIe siècles sont, quant à elles, trop peu jouées et très faiblement représentées : 2 concerts aidés pour 4 500 €. Le quatuor Habanera est un des ensembles qui défend le plus ce répertoire.
- La création musicale est riche en Normandie. Les « nouvelles esthétiques » représentent en effet 9 dossiers (sur 34), 23 900 € d'aides et 17 concerts dont la moitié sur le territoire normand. La vitalité de ces nouveaux genres est en grande partie nourrie par Tous Dehors, David Chevallier et, de nouveau, le quatuor Habanera (avec Louis Sclavis, par exemple). La Campagne des musiques à ouïr de Denis Charolles est également un acteur important. Un seul élément tend à relativiser ces chiffres : la *Flûte enchantée* de Tous Dehors représente à elle seule 7 représentations et presque la moitié des aides versées (10 000 €).

LES ENSEMBLES MUSICAUX HAUT-NORMANDS

90 500 € d'aides attribués

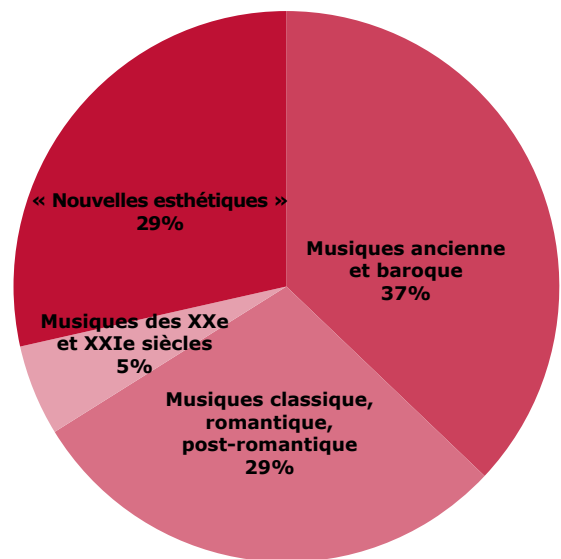
17 ensembles aidés

70 concerts

Ces chiffres rendent compte de l'activité musicale des ensembles musicaux haut-normands au travers du prisme « ODIS Normandie ». Il semble toutefois nécessaire de :

- Favoriser et encourager la représentation de répertoires contemporains.
- Développer la diffusion de créations musicales et de « nouvelles esthétiques ».
- Conforter l'activité déjà riche d'ensembles de musiques ancienne, baroque, classique et romantique.

Genres musicaux soutenus par l'ODIA Normandie en 2008



LES JOURNÉES PROFESSIONNELLES

Le nombre de ces journées reste sensiblement le même que l'année passée, mais leurs contours sont quelque peu modifiés.

Journées programmation

Au nombre de deux, concernant respectivement le théâtre et la danse d'une part, et la musique d'autre part, elles succèdent aux journées de programmation estivale. En effet, face à la fréquentation croissante des programmeurs de saisons dites régulières, mais aussi du faible nombre de propositions artistiques d'extérieur, il est apparu plus judicieux d'ouvrir ces journées à l'ensemble des programmeurs et des propositions artistiques.

La journée programmation théâtre et danse a eu lieu le jeudi 16 octobre au centre des congrès de Bagnoles-de-l'Orne, accueillie par Philippe Burin, responsable du service animation.

La journée programmation musique a eu lieu le mercredi 5 novembre au Théâtre du Château à Eu, accueillie par Alice Orange, directrice.

Journées relatives aux questions esthétiques

Il n'y a pas eu, cette année, de journées danse. En effet, après une dizaine de rendez-vous autour de l'art chorégraphique et, même s'il reste encore beaucoup à faire, il est apparu opportun et nécessaire de développer ce même type de travail en direction des autres formes artistiques pour lesquelles l'ODIA Normandie est missionné : la musique pour cette année et 2009, les écritures dramatiques et les arts du cirque courant 2009-2010. Le souhait est de proposer par la suite des thématiques qui permettent de traverser plusieurs formes artistiques.

Journées « musique contemporaine »

A l'occasion de la soirée dédiée à Olivier Messiaen programmée par le festival Automne en Normandie, l'ODIA Normandie a inauguré les 23 et 24 octobre 2008 une série de journées d'information dédiées à la musique contemporaine. L'idée générale de ces journées est de donner aux professionnels du spectacle vivant des outils de compréhension de la musique contemporaine et des enjeux qui y sont liés.

David Jisse, directeur du centre national de création musicale « la Muse en circuit », a animé ces deux journées.

La première a été l'occasion de redécouvrir les différents courants qui ont marqué le XXe siècle, et de donner aux participants les clés d'une écoute neuve, attentive et critique de la musique contemporaine.

La présence des membres du quatuor Diotima et du pianiste Aurélien Richard a porté le débat de la deuxième journée sur les questions de la perception de la musique contemporaine, du positionnement artistique et politique du répertoire contemporain dans une programmation musicale, et la nécessité d'actions culturelles destinées à donner des clés d'écoute au public.

Rencontre Interrégionale de Diffusion Artistique (RIDA) jeune public

L'année 2008 compte deux RIDA, co-organisées avec l'ONDA. Elle réunissent des programmeurs des régions Centre, Nord-Pas-de-Calais et Normandie. La première de ces journées fut accueillie le 3 mars par le Théâtre du Champ Exquis (Laure Rungette, directrice artistique) dans le cadre du festival Ribambelle à Blainville-sur-Orne. La seconde, le 3 décembre, par le théâtre de Lisieux-Pays d'Auge (Eric Louviot, directeur). Toutes deux ont compté une trentaine de participants venus des trois régions concernées.

LE CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION

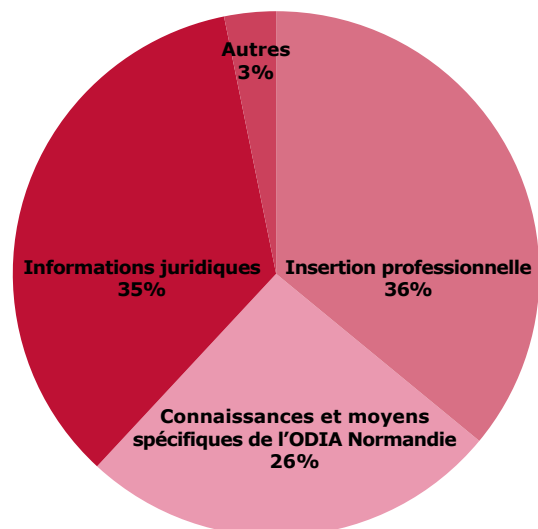
En 2008, le centre de ressources de l'ODIA Normandie a traité 189 demandes, soit une augmentation de 45 % par rapport à 2007.

Plus d'un tiers des demandes concerne l'orientation professionnelle : métiers du spectacle, concours de la fonction publique territoriale, droits appliqués à la formation professionnelle...

Les questions relevant du secteur juridique (sécurité, législation du travail, législation appliquée au secteur culturel) représentent le second tiers des demandes traitées, soit une augmentation de plus de 78 % en un an. Cette augmentation du volume des demandes dans ce champ illustre le besoin en soutien juridique de la part des professionnels de la région et prouve le rôle prépondérant de l'ODIA Normandie en la matière.

Le tiers restant des demandes traitées fait appel aux connaissances et moyens spécifiques de l'Office : spécificités techniques des salles de la région, recensement des techniciens, base de données fournisseurs, etc.

Demandes d'informations traitées par l'ODIA Normandie en 2008



Communication

L'année 2008 marque un tournant dans la communication de l'ODIA Normandie : arrivée durant l'été de Katell Adam, nouvelle chargée de communication, et changement de stratégie. L'Office s'est engagé dans une analyse des moyens de communication utilisés afin de vérifier qu'ils répondent concrètement aux objectifs fixés : promouvoir le spectacle vivant normand et les actions de l'Office.

BILAN

A l'exception du site internet et de la Lettre d'information, les différents outils de communication s'adressent aux professionnels du secteur et aux partenaires de l'ODIA Normandie.

- Le **site internet** contient des informations sur le spectacle vivant en Normandie (équipes artistiques, lieux de diffusion, actualité, etc.) ainsi que sur l'Office et ses actions. Au cours de la période 2006-2008, la fréquentation du site (nombre total de visiteurs, de pages vues, etc.) a augmenté de 6 %.
- La **Lettre d'information** reprenant les informations de la page d'accueil du site a été envoyée une fois par mois (jusqu'en juin).
- Cinq **Coup de projecteur sur...** ont été envoyés en 2008 afin de présenter les créations de compagnies normandes.
- Les trois journées professionnelles ont fait l'objet de l'envoi de **plaquettes de présentation**. Ces différentes journées sont aussi annoncées sur le site et ont fait l'objet de relances par **courrier électronique**.

L'information diffusée par l'Office est destinée pour l'essentiel aux professionnels normands du spectacle vivant, artistes et lieux de diffusions, et ne concerne que très peu le grand public. Afin de mettre en avant les créations qu'il soutient, l'Office a jusqu'à présent souhaité être discret, refusant par exemple de faire figurer son logo sur les supports de communication des lieux et équipes.

Il en résulte un manque de clarté quant à son rôle, ses actions, sa valeur-ajoutée et son fonctionnement.

Parce qu'elle améliore la visibilité des projets artistiques soutenus, la communication de l'ODIA Normandie est indissociable de leur diffusion. De plus, elle complète les actions de conseil et de mises en réseau offertes aux équipes artistiques. Elle est nécessaire et constitutive de l'activité de l'Office.

2008 EN QUELQUES CHIFFRES

121 905 visiteurs sur le site

2 717 abonnés à la Lettre d'information

6 Lettres d'information

5 Coup de projecteur sur...

ORIENTATIONS 2009-2011

Pour que l'ODIA Normandie soit plus visible, ses actions plus lisibles et la mise en lumière des artistes plus forte, il convient de :

- Mieux diffuser l'information.
- Améliorer la communication de l'ODIA Normandie.
- Maîtriser l'image de l'Office dans le secteur du spectacle vivant.

Projets pour répondre à ces objectifs :

- La refonte d'une stratégie globale de communication.
- La redéfinition des outils de communication.
- Le développement d'une mission de conseil en communication.

Une nouvelle stratégie

Principalement connu des professionnels du secteur et de ses financeurs, l'ODIA Normandie souhaite renforcer et/ou faire connaître son expertise artistique auprès de nouveaux professionnels du spectacle vivant, de ses tutelles et partenaires institutionnels, et de nouveaux financeurs potentiels.

Les différentes missions de conseil de l'Office, la clarification de son fonctionnement, la diversité des champs esthétiques soutenus sont les principaux messages qu'il conviendra de mettre en avant.

Des outils de communication à améliorer et à mettre en place

L'amélioration des différents supports de communication a été engagée et va se poursuivre au cours de l'année 2009.

- Modification de la navigation et de l'ergonomie du site, facilitant ainsi l'accès à l'information.
- Simplification des procédures de mise en ligne des informations afin d'en assurer la fiabilité.
- Des lettres d'information au contenu enrichi (dates de spectacles, compte-rendu des activités de l'ODIA Normandie, etc.).
- Toutes les informations concernant les journées professionnelles sont désormais envoyées par courriel (programme, inscription, relances).

De nouveaux outils de communication vont être mis en place en 2009 :

- Relations avec la presse avec l'envoi régulier de communiqués de presse lors d'événements importants pour les compagnies normandes.
- Organisation d'événements autour de certaines représentations.

Conseil en communication

Aider les équipes dans leur communication est une nouvelle forme d'aide à la diffusion que l'Office souhaite mettre en place. Écrire un texte de présentation d'un spectacle, concevoir ses supports de communication... Telles sont les premières pistes de réflexion qui aboutiront à la mise en place d'ateliers et journées d'information la saison prochaine. Des formations sur la communication par l'internet seront proposées par l'Agecif, en région, dès l'automne 2009.

Conseil en aménagement de salles

En 2008, la mission de conseil en aménagement de salles et en scénographie a concerné plus de vingt dossiers différents.

Deux points importants sont à prendre en compte :

- les élections municipales de mars 2008 ;
- le début de la mission de conseil en scénographie en Basse-Normandie.

Les échéances électorales ont découpé l'année en quatre périodes distinctes :

- Un premier trimestre marqué par la période électorale proprement dite. Elle explique l'absence de nouveaux projets de construction ou de rénovation de salle et donc l'absence de nouvelle demande d'intervention. Seuls les projets bien avancés, déjà dans une phase de programmation ou de réalisation, ont nécessité l'intervention du conseiller en aménagement de salles pour un travail de relecture et d'affinement des propositions.
- Un deuxième trimestre consacré à la prise de fonction des équipes municipales élues et le renouvellement des instances intercommunales. Pendant cette période, la mission de conseil n'a été sollicitée pour aucun nouveau dossier ou projet et tous les autres ont été mis en attente.
- Une période estivale, faisant suite à ces deux périodes d'attente, a été une période calme pour la mission de conseil en aménagement de salles.
- L'activité a rapidement repris dès la rentrée de septembre. De nouveaux projets sont venus prendre la place d'anciens, abandonnés ou arrêtés. L'abandon de ces projets, pour certains très avancés, a rendu malheureusement inutile tout un travail d'élaboration de solutions techniques, de définitions de besoins, d'études, de validation du travail des maîtres d'œuvre. Cette reprise d'activité s'est confirmée tout au long du dernier trimestre et se traduira par la signature de nouvelles conventions en 2009.

L'année 2008 marque le début de la mission de conseil en scénographie en Basse-Normandie.

À la demande conjointe du conseil général de l'Orne et du Pays d'Ouche, une première mission de diagnostic a été réalisée autour du projet de rénovation de la salle des fêtes de Moulins-la-Marche.

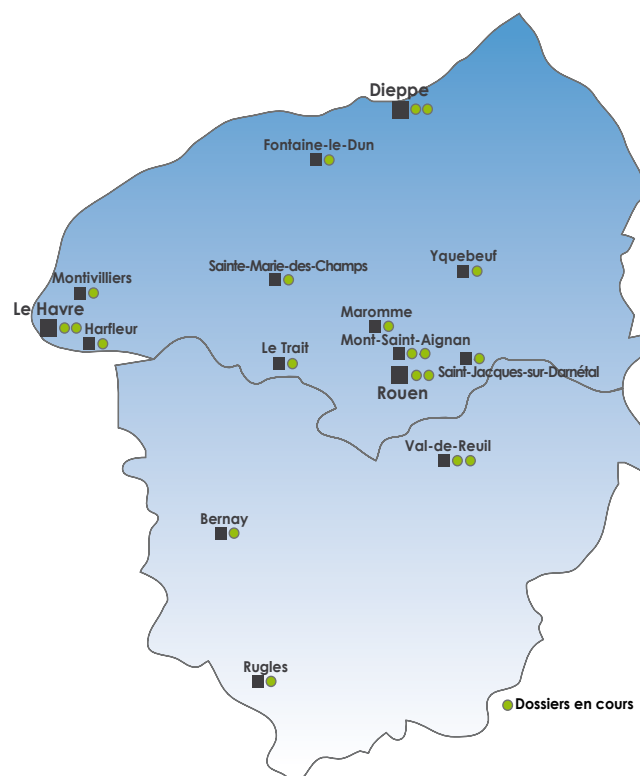
Suite à cette première action, le Pays d'Ouche a décidé de réunir les acteurs culturels du territoire et des représentants de la communauté de communes de Rugles, limitrophe, pour réfléchir à la question des équipements culturels existants ou nécessaires.

Dès la fin de l'année 2008, le principe de signature avec l'ODIA Normandie de trois conventions complémentaires et interdépendantes a été décidé :

- Une convention avec le Pays d'Ouche pour établir un diagnostic des salles existantes.
- Une convention avec la ville de l'Aigle pour le projet d'une nouvelle salle.
- Une convention avec la commune de Moulins-la-Marche pour la rénovation de sa salle des fêtes.

Cette démarche coordonnée est particulièrement intéressante car elle permet de poser la question des outils de diffusion ou de création du spectacle vivant à l'échelon d'un territoire. Cette démarche conforte l'ODIA Normandie dans sa volonté de réfléchir à la mission de conseil en aménagement de salles dans une perspective territoriale et d'aménagement coordonné.

Localisation des missions de conseil en aménagement de salles 2008



Action territoriale

UNE PRISE EN COMPTE DE LA DIMENSION TERRITORIALE : LA CRÉATION D'UN OUTIL PARTAGÉ

La montée en puissance des « nouveaux » échelons territoriaux (communautés de communes, communautés d'agglomération, pays) a une incidence directe dans le domaine des arts du spectacle et notamment les investissements liés à la construction d'équipements.

Pour cette raison, l'ODIA Normandie souhaite mieux prendre en compte la dimension territoriale dans ses activités de conseil et de mise en réseau. Un nouvel outil a été réalisé à cet effet, sous forme d'une base de données regroupant 800 structures.

Les structures référencées sont des personnes morales de droit privé ou de droit public qui interviennent dans le champ du spectacle vivant.

Cette base de données permet de classer les structures selon plusieurs critères :

- L'activité : équipes artistiques, diffuseurs, écoles de musique ou de danse et les autres (société commerciale, organisateurs occasionnels...).
- Le type de licence : tous les titulaires de licence d'entrepreneur du spectacle de la région sont enregistrés.
- L'utilisation régulière ou la gestion d'un lieu de spectacle (salle, église ou autres bâtiments).
- L'échelon territorial : la communauté de communes ou la communauté d'agglomération, le pays, le département et la région.

L'ensemble de ces données permet de réaliser un bilan chiffré à chaque échelon territorial sur les critères retenus.

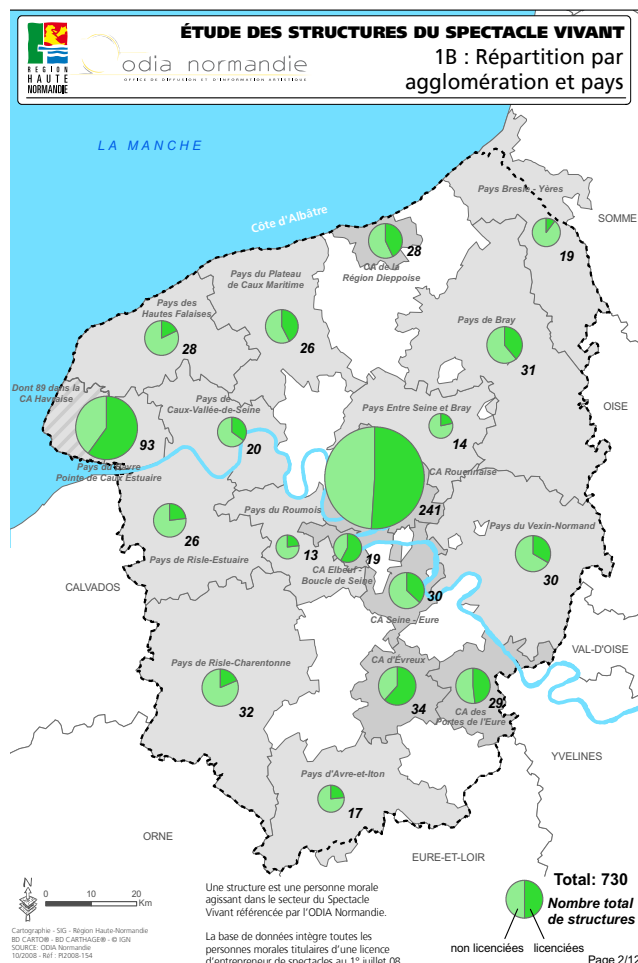
Grâce au service cartographique du Conseil régional de Haute Normandie, un ensemble de cartes a pu être réalisé pour visualiser l'implantation des structures. Pour chaque critère, trois niveaux de cartographie ont été réalisés :

- Régional.
- Communautés d'agglomération.
- Communautés de communes.

Cette base est réalisée sous un format Excel, facilement utilisable, permettant à chacun de trier et filtrer les données selon ses besoins. La transmission de cette base peut se faire par courriel. Une mise à jour des données aura lieu une fois par an.

Cette base de données a été transmise en juillet 2008 aux services culturels des partenaires institutionnels de l'ODIA Normandie

Elle pourra être étendue à la Basse-Normandie, dans le cadre de l'extension des missions de l'Office.



LES FORMATIONS COORDONNÉES PAR L'ODIA NORMANDIE

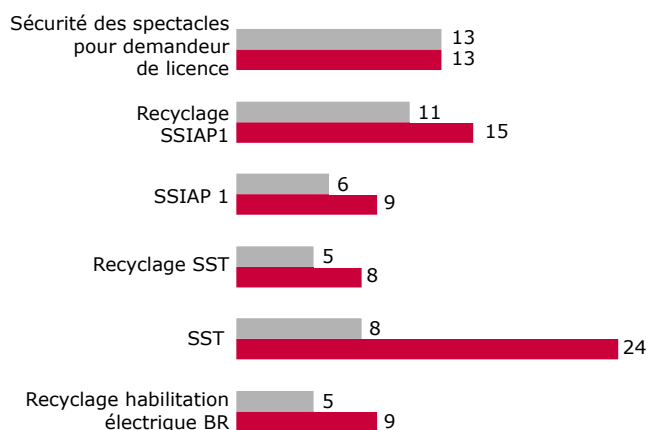
En 2008, en collaboration avec le Réseau de responsables techniques de Haute-Normandie, l'ODIA Normandie a coordonné 6 stages qui ont permis à 67 personnes, dont 15 relevant du régime de l'intermittence, de se maintenir à jour de leurs formations en sécurité, d'obtenir leur diplôme d'agent de sécurité (SSIAP 1) ou d'être sensibilisées à la sécurité des spectacles.

Sur les 52 salariés permanents, 33 sont issus du secteur privé et 19 du secteur public. 30 structures diffusant ou produisant des spectacles ont envoyé au moins un salarié en formation. Parmi ces 30 structures, 12 relèvent du secteur public (service culturel, régie directe, etc.).

formation en s'ouvrant à d'autres champs que ceux de la technique et de la sécurité. Des contacts pris avec des organismes de formation intervenant dans les champs de l'administration, de la communication et du droit permettront à l'ODIA Normandie de décentraliser en région des actions de formation dès l'automne 2009.

Pour favoriser l'accès à la formation, l'Office a entamé en 2008 une réflexion autour de l'harmonisation de l'information relative aux droits et à l'offre de formation en région, pour l'ensemble des acteurs du secteur, quel que soit leur statut. Cette réflexion s'est concrétisée par la mise en place d'un groupe de travail regroupant l'ODIA Normandie, l'AFDAS Nord, le CNFPT de Haute-Normandie et l'Atelier 231, et aboutira à la signature d'une convention d'objectifs en 2009.

Composition des 6 stages organisés en 2008



■ Nombre de structures ayant envoyé au moins un stagiaire
■ Nombre de stagiaires

ATELIER « ÉCHANGES DE SAVOIRS »

En janvier 2008, en collaboration avec le Conservatoire à rayonnement départemental de Dieppe et le Réseau de responsables techniques de Haute-Normandie, l'ODIA Normandie a mis en place un atelier sur la connaissance et la sonorisation des instruments de jazz. Cet atelier a permis à 15 techniciens et musiciens de découvrir ou redécouvrir l'histoire du jazz et de ses instruments, leurs sonorités, leurs fonctionnements et leurs particularités. L'organisation de ces ateliers répond à un réel besoin de formation et de mise en réseau. D'autres temps d'échanges organisés sur ce principe verront le jour en 2009.

CONSTATS ET PERSPECTIVES

L'ODIA Normandie continue d'apporter le lien, l'information et la formation nécessaires à la qualification des professionnels normands. Les résultats de l'enquête réalisée en 2008 auprès de structures professionnelles installées en Normandie confirment la nécessité de développer les offres de

LA FORMATION EN 2008

6 stages

1 atelier « Échanges de savoirs »

67 personnes formées

30 structures représentées

Vie statutaire

Développer le projet de l'ODIA Normandie procède immanquablement d'une démarche fédératrice. On ne peut sérieusement imaginer aujourd'hui une action qui ne soit questionnée dans son environnement, partagée dans ses objectifs, réfléchi collégalement. Cette démarche partenariale, qui fonde le projet de l'Office, prend plus que jamais son sens à une époque où l'action publique est de plus en plus interrogée dans ses objectifs et ses pratiques. La vie statutaire doit traduire ces exigences, en être le creuset et le lieu d'expression.

L'ODIA Normandie a une réelle originalité dans le paysage culturel français, puisqu'il est le seul organisme régional développant une politique de soutien à la diffusion du spectacle qui s'appuie sur un projet de coopération entre neuf partenaires publics : Région Haute-Normandie, Région Basse-Normandie, DRAC Haute-Normandie, DRAC Basse-Normandie, départements de la Seine-Maritime, du Calvados, de la Manche, de l'Orne et de l'Eure. Tous sont signataires de la convention triennale qui définit les missions, fixe les objectifs et précise les moyens de l'Office. Cette contractualisation marque la volonté d'agir collégalement, dans des domaines porteurs de sens et d'enjeux tels que la formation des opérateurs, le partage d'expertise, le développement d'une offre artistique de qualité, renouvelée et accessible au plus grand nombre sur l'ensemble du territoire.

C'est la raison pour laquelle les comités des financeurs et conseils d'administration se réunissent très régulièrement dans le respect le plus large de la vie associative. C'est également pour cela que les échanges sont permanents, inscrivant pleinement la démarche de l'ODIA Normandie au cœur des politiques publiques en faveur des arts vivants.

L'ODIA Normandie est au service des équipes artistiques normandes et, conséquemment, des lieux de diffusion, en particulier du réseau de diffusion régional. La vie statutaire garantit la représentativité des acteurs culturels et l'exercice de leur responsabilité dans l'élaboration des orientations stratégiques, le suivi des activités, l'approbation de la gestion financière. Vingt représentants de la profession composent le comité technique « théâtre et danse », dix autres le comité technique « musique », appelés à se réunir régulièrement. Au delà du contrôle et de la validation de la gestion courante, leur présence active fait de l'ODIA Normandie une structure ouverte qui sait ménager le dialogue, animer le débat, accueillir le conflit le cas échéant. Le fonctionnement des comités techniques a été relancé à cet effet, et consacré depuis plusieurs mois à la pratique d'évaluation et d'expertise de l'Office.

Tous ces éléments expliquent enfin une profonde modification de la présentation du rapport d'activité. Il est nécessaire de retracer au mieux la vie de l'Office (les modalités et outils de gestion sont constamment améliorés dans ce but), conformément à l'importance des fonds publics engagés et au devoir de transparence vis-à-vis de la profession et des collectivités partenaires.

Vie de l'ODIA Normandie

ÉLECTION D'UN DÉLÉGUÉ DU PERSONNEL

Suite à la démission d'Aude Tortuyaux, l'élection d'un nouveau délégué du personnel a eu lieu.

L'effectif actuel de l'ODIA Normandie est de 7,6 salariés. Conformément à l'article de la Convention Collective de l'animation relatif aux entreprises de moins de 10 salariés, les élections ont porté sur 1 délégué du personnel titulaire.

Le premier tour du scrutin (5 février 2009) s'est soldé par une carence de candidats présentés par les organisations syndicales.

Le deuxième tour s'est tenu le jeudi 19 février. A été élue Véronique Holstein, chargée d'administration.

FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL

6 salariés de l'Office - sur 8 postes - ont bénéficié d'une formation continue en 2008, pour un total général de 308 heures, réparties comme suit :

- DIF : 96 heures
- Plan de formation entreprise : 80 heures
- Plan de formation de branche : 132 heures

Formations suivies :

- Martine Bellanza : Italien (DIF)
- Etienne Bisson : Organiser son travail et gérer son temps ; Formaliser son projet ; Sauveteur secouriste du travail ; Recyclage SSIAP
- Pierre-Yves Charlois : Pratiques de la diffusion du spectacle vivant en Europe
- Perrine Emeriaud : Photoshop perfectionnement ; Espagnol (DIF)
- Véronique Holstein : Droit social ; Introduction à l'administration d'une compagnie
- Aude Tortuyaux : Anglais pour la diffusion du spectacle vivant

BILAN SOCIAL

Personnel permanents / stagiaires

Suite aux départs de Perrine Emeriaud, attachée à l'information (juin 2008), et d'Aude Tortuyaux, secrétaire générale en charge du secteur musique (août 2008), l'ODIA Normandie a procédé au recrutement de deux nouveaux salariés, avec des fonctions un peu différentes.

Katell Adam a rejoint l'équipe comme chargée de la communication et de l'information fin août et Pierre-Yves Charlois a pris ses fonctions de conseiller musique et du développement des réseaux européens début octobre.

Par ailleurs, dans un souci d'ouverture et de soutien aux jeunes en formation, l'ODIA Normandie a accueilli 2 stagiaires en 2008, sous convention avec leur université, pour une durée totale de plus de 450 heures rémunérées. Arnaud Sauvage a ainsi participé à l'élaboration d'une cartographie pour l'action territoriale et Elise Carpentier a travaillé sur le repérage des festivals et réseaux européens du spectacle vivant.

Absentéisme

C'est une notion bien éloignée de la réalité de l'Office puisque seuls 19 jours d'arrêt maladie ont été dénombrés en 2008 pour l'ensemble des 8 salariés permanents.

Bilan de la convention et perspectives

L'année 2009 marque le début d'une nouvelle convention triennale qui rassemblera, autour du projet de l'ODIA Normandie, l'ensemble de ses neuf partenaires publics historiques, sans doute rejoints par de nouvelles collectivités. Les lignes directrices de l'année 2009 s'inscrivent donc dans cette perspective, en tenant compte des acquis de la précédente convention et des objectifs pour les trois années à venir, présentés dès l'Assemblée générale du 13 juin 2008.

LE BILAN DE LA CONVENTION 2006-2008

Le bilan de l'Office est éclairant : il souligne le respect des termes de la convention, la volonté de l'économie dans le fonctionnement général et la recherche de l'efficacité dans l'accomplissement des missions.

Il soulève aussi questions et réflexions quant à la visibilité et la lisibilité des actions de l'Office et quant au développement de ses missions : quelles sont les adaptations nécessaires, au regard de l'évolution des pratiques professionnelles et des nécessités du temps ?

L'ODIA Normandie est porteur de quatorze années de travail en région, c'est-à-dire d'une connaissance concrète et approfondie de la vie artistique et culturelle normande. Son engagement et l'efficacité avérée des dispositifs mis en place ne peuvent suffire à contenter les sollicitations en constante augmentation ni résoudre toutes les contradictions d'un système contraint par des paramètres exogènes. Mais les résultats prouvent combien il est nécessaire pour l'Office, en concertation et en complémentarité avec les services de l'État et des collectivités locales, de poursuivre et d'approfondir :

- la conciliation de l'exigence artistique et la faisabilité économique,
- l'aménagement culturel du territoire et la réduction des inégalités d'accès à la culture.

Dans le domaine de l'aide à la diffusion (en l'absence d'intervention dans le secteur musical en Basse-Normandie), ce sont en trois ans plus de 600 dossiers qui ont été traités, 1 232 815 € d'aides financières attribuées, plus de 50 équipes artistiques soutenues chaque année et plus de 60 lieux et structures de diffusion accompagnés. Le travail d'action territoriale et de conseil en scénographie, l'animation du réseau de responsables techniques de Haute-Normandie, les actions de formation ne sont pas moins profondes et structurantes : au cours de la même période, 30 conventions de conseil en scénographie ont été signées et 546 journées de formation technique dispensées pour plus de 160 stagiaires, dont plus d'un tiers de fonctionnaires territoriaux. Réunions de production, journées thématiques sur la danse, la musique contemporaine, journées de programmation et travaux du comité technique complètent un agenda riche de rencontres et d'échanges.

LES PERSPECTIVES 2009-2011

Sept axes guideront la convention 2009-2011 :

- Renforcer les missions de conseil et de dialogue.
- Mener une politique plus transversale, par l'action territoriale.
- Générer une offre de formation continue plus étendue.
- Favoriser la visibilité nationale et internationale des équipes artistiques.
- Travailler et intervenir sur l'ensemble du cycle production/diffusion.
- Porter une attention renforcée aux formes contemporaines.
- Conforter et développer réseaux et coopérations.

La mise en œuvre de ces actions s'entend sur les deux régions, à mesure que l'harmonisation des missions prendra forme.

La volonté première de l'ODIA Normandie est de toujours réinterroger le fondement et l'orientation de ses missions afin d'en souligner la pertinence, d'imaginer de nouveaux modes d'intervention et d'accroître l'impact de ses actions :

- En veillant à toujours faire de l'Office un lieu privilégié d'échange et d'interrogation de la profession : ces réflexions communes améliorent la gouvernance et la lisibilité de l'Office, capitalisent les connaissances de tous et renforcent la dynamique des porteurs de projets régionaux.
- En accompagnant l'évolution du champ artistique et culturel régional, en favorisant la structuration des réseaux et en valorisant la coopération et la mutualisation.
- En relevant les enjeux de la formation continue : indispensable pour adapter les compétences à l'évolution du monde du travail, elle est une clé essentielle de la pérennité et du développement des structures culturelles.
- En contribuant à une plus grande mobilité des artistes de nos deux régions, vitale pour pénétrer durablement les réseaux de diffusion nationaux et nécessaire à l'heure où émerge un vaste espace européen et se développent des programmes communautaires en faveur de la coopération.
- En permettant d'ouvrir et de diversifier la programmation des lieux généralistes à la création contemporaine et à des disciplines moins programmées.
- En favorisant la découverte et l'émergence de nouveaux talents : la démocratie nous enjoint à produire de l'intelligence collective. Pour cela, il faut expérimenter, risquer.

L'ODIA Normandie ne peut vivre ni viser le moindre résultat seul. Son efficacité ne prend corps que dans le cadre de dynamiques de coopérations, qu'il faut sans cesse régénérer. C'est peut-être une contrainte ; c'est à coup sûr une chance : celle de devoir faire ensemble, pour agir mieux.

Annexes

(SUR LE CD)

LISTE DES ACTIONS DE L'ODIA NORMANDIE EN 2008.....	3
TRAVAIL DE RÉSEAU ET IMPLICATION NATIONALE.....	4
DIFFUSION.....	6
INFORMATION ET COMMUNICATION.....	112
LE CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION.....	112
LES RENCONTRES PROFESSIONNELLES : LISTES DES PARTICIPANTS.....	114
LES OUTILS DE COMMUNICATION.....	117
CONSEIL EN AMÉNAGEMENT DE SALLES.....	123
ACTION TERRITORIALE.....	131
FORMATION.....	138
BILAN DE LA CONVENTION 2006-2008 ET PERSPECTIVES 2009-2011.....	140

LES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

José SAGIT - Co-directeur du festival Art et Déchirure | Laurence TISON-VUILLAUME - Vice-présidente du conseil régional de Haute-Normandie | Catherine PICARD - Conseillère régionale de Haute-Normandie
Laurent BEAUVAIS - Président du conseil régional de Basse-Normandie | Daniel GRISEL - Enseignant
François ERLÉNACH - Directeur Régional des Affaires Culturelles de Haute-Normandie | Kléber ARHOUL - Directeur Régional des Affaires Culturelles de Basse-Normandie | Didier MARIE - Président du conseil général de Seine-Maritime
Jean-Louis DESTANS - Président du conseil général de l'Eure | Anne D'ORNANO - Présidente du conseil général du Calvados | Jean-François LE GRAND - Président du conseil général de la Manche
Alain LAMBERT - Président du conseil général de l'Orne | Alain TOURET - Vice-président du conseil régional de Basse-Normandie | Pierre-Marie HEBERT - Conseiller régional de Haute-Normandie
Jean-Yves GUYOMARCH - Conseiller régional de Haute-Normandie | Claude LAINÉ - Conseiller régional de Haute-Normandie | Arnaud FONTAINE - Conseiller régional de Basse-Normandie | Denise FRANÇOIS - Membre de la commission permanente du conseil régional de Basse-Normandie | Frédérique HEURGUIER - Membre de la commission permanente du conseil régional de Basse-Normandie | Marco BATAILLE-TESTU - Théâtre du Signe
Stéphane FORTIN - Théâtre de la Bascule | Jesus HIDALGO - Cie AlleRetour | Eric LOUVIOT - Tanit Théâtre
Emmanuel BILLY - Troupe de l'Escouade | Paul DESVEAUX - Cie L'Héliotrope | Virginie MIRBEAU - Cie Art's Fusion
Bibiane LAPOINTE - Ensemble Les Cyclopes | Jean-Paul LECOUTOUR - Directeur Adjoint - Théâtre Municipal de Coutances | Véronique RICHOMME - Directrice - La Renaissance - Rodolphe DEVAURE - Directeur technique - Scène nationale Petit-Quevilly/Mont-Saint-Aignan | Robert LABAYE - Directeur - Le Rive Gauche
Patrick SENEAL - Directeur - L'Éclat | Bruno TIGNOL - Directeur - Espace Beaumarchais | Pierre HUBERT - Président - Forum Musical de Normandie | Betty MERCIER LEFEVRE - Professeur de sociologie - Université de Rouen | Claire PARIS MESSLER - Directrice - Conservatoire à rayonnement régional de Rouen | Daniel BARGIER - Choeur de Chambre de Rouen | Sylvain MALEZIEUX / Quatuor Habanera | Arnaud TROALIC - Cie Akté | Fabienne GAUTIER - Adjointe de direction - Espace Jean Vilar | François BULTEAU - Délégué Général Les Rencontres en Pays de Bray | Francis FABER - Directeur - La Grande Fabrique | Dominique SARAH - Directrice Le Rayon Vert - Régis SENEAL - Directeur - Le Trianon Transatlantique | Marc SIEFFERT - Ensemble Spirales
Bruno LEMOINE - Directeur - La Gare aux musiques | Tatiana BREIDI - Directrice du service théâtre - ARCADY | Régine MONTOYA - Directrice - Scène nationale 61 | Sophie LAMARCHE DAMOURE - Cie Itra
Sylvain GROUD - Cie Sylvain Groud

L'ÉQUIPE

José SAGIT - président
Thierry BORÉ - directeur et conseiller théâtre et danse Haute-Normandie
Martine BELLANZA - conseillère théâtre et danse Basse-Normandie
Pierre-Yves CHARLOIS - conseiller musique et développement des réseaux européens
Etienne BISSON - conseiller action territoriale et aménagement de salles
Nicolas BRIA - chargé des actions de formation et du centre ressources
Katell ADAM - chargée d'information et de communication
Linda BATEUX - assistante de direction
Véronique HOLSTEIN - chargée d'administration

LES PARTENAIRES

La Région Haute-Normandie, la Région Basse-Normandie, la DRAC Haute-Normandie, la DRAC Basse-Normandie, les départements du Calvados, de la Manche, de la Seine-Maritime, de l'Orne, et de l'Eure.



REMERCIEMENTS

L'ODIA Normandie remercie les représentants de la profession, équipes artistiques et structures de diffusion qui trouvent le temps et l'énergie de s'impliquer dans la vie statutaire de l'Office.

L'ODIA Normandie remercie également les structures et les institutions qui accueillent ses réunions statutaires, journées thématiques et de programmation, comités techniques et réunions d'information.

Office de Diffusion et d'Information Artistique / 1 bis, chemin de Clères / 76130 Mont-Saint-Aignan (France)
Tél. : +33 (0) 235 70 05 30 / Fax : +33 (0) 235 70 01 42 / Mél. : contact@odianormandie.com

w w w . o d i a n o r m a n d i e . c o m